



## Titre Professionnel Conseiller en insertion professionnelle

Formation en centre et stages en entreprise

### Objectifs

- Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé
- Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle
- Mettre en oeuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

### Prérequis

Niveau BAC + 1 - compétence en communication, connaissance des outils bureautiques et expérience professionnelle.

### Durée de la formation

- Préparation : 540 heures (400 heures en centre et 140 heures en entreprise)
- Certification : 980 heures (595 heures en centre et 385 heures en entreprise)

### Modalité et délais d'accès

Modalités : Tests de sélection et entretiens individuels

Délais : 15 jours, maximum avant la date de début de la formation et 2 mois au plus tôt

### Coût

- La formation est gratuite et rémunérée (cofinancement Région Réunion et PACTE).

### Diplôme

Titre professionnel Conseiller en insertion professionnelle de niveau 5 (Bac +2) délivré par le Ministère du Travail et inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) n° 37274

### Public

Chômeurs et inactifs

### Contenu

- Informer une personne ou un groupe des ressources en matière d'insertion et des services dématérialisés
- Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé
- Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte
- Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies
- Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique
- Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle
- Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel
- Accompagner la réalisation des projets professionnels
- Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics
- Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion
- Analyser sa pratique professionnelle

### Modalités pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques s'appuient sur le principe de l'alternance des apprentissages, entre le centre de formation, et l'entreprise qui accueille l'apprenant durant sa formation en situation de travail. Pour donner du sens aux apprentissages, l'alliance entre apports théoriques et applications pratiques est systématiquement recherchée. L'équipe pédagogique -constituée pour partie de professionnels reconnus dans leur métier - propose des situations d'apprentissages concrètes, variées et professionnalisantes



## Modalités d'évaluations

Les compétences des candidats pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury habilité par la DEETS. Pour cela, les membres du jury s'appuient sur : une mise en situation professionnelle, un entretien technique permettant d'aborder des thématiques en lien avec la mise en situation professionnelle, le questionnement à partir de production(s), les

résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF), un entretien final permettant d'échanger sur le dossier professionnel.

Le titre professionnel s'obtient par la validation de chaque CCP. En cas de validation partielle du titre professionnel, les candidats ont la possibilité de se présenter de nouveau à une session d'examen pour valider le ou les CCP manquants, dans la limite de la durée de validité du titre professionnel.

## Accessible aux personnes en situation de handicap

Si vous avez des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez nous contacter au préalable afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter l'action de formation.

## Evaluations et modalités d'obtention du diplôme ou titre

Les compétences des candidats pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury sur :

- ✓ La mise en situation professionnelle écrite : à partir d'informations et de consignes, le candidat traite différents dossiers et produit les documents nécessaires, dans le respect des délais et des procédures.
- ✓ Les résultats des évaluations passées en Cours de formation.
- ✓ L'entretien technique avec le jury qui permet au candidat de présenter ses travaux et d'argumenter ses choix relatifs à la mise en situation.

*Si les candidats obtiennent seulement un ou plusieurs Certificats de Compétences Professionnelles, ils ont la possibilité de se représenter au(x) CCP restant à valider, dans la limite de la durée de validité du titre professionnel. En cas d'échec complet sans aucun CCP obtenu, les candidats peuvent, après accord du jury, repasser l'examen 3 fois dans un délai d'un an maximum à compter de la date de la première épreuve et dans la limite de la date de validité du Titre professionnel.*

Dans le cadre de la validation par CCP, le candidat est évalué sur la base des éléments suivants : une épreuve de synthèse et la présentation d'un Dossier Professionnel.

Après obtention de tous les CCP, le jury conduit un entretien avec le candidat pour l'obtention du Titre complet.

Equivalence : Conseiller en insertion professionnelle arrêté au Arrêté du 11/12/2017

Equivalent CCP :

- Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé
- Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle - Mettre en oeuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

## Indicateurs

Pas de données accessibles actuellement

Pas de données accessibles actuellement

Les indicateurs de résultats cités à l'article L.6111-8 Du code du travail sont disponibles sur <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

## Débouchés

Emplois : Conseiller en insertion professionnelle

conseiller en insertion sociale et professionnelle

conseiller en évolution professionnelle

conseiller emploi formation

conseiller à l'emploi

chargé relation entreprise

chargé d'accompagnement social et professionnel

chargé de projet d'insertion professionnelle

accompagnateur socioprofessionnel



Entreprises : Missions locales et Permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO)

Pôle emploi et Cap emploi (pour les travailleurs handicapés)

Maisons de l'emploi et Plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE)

Centres communaux ou intercommunaux d'action sociale (CCAS / CIAS)

Conseils départementaux, au sein des services RSA

Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)

Organismes de formation et d'insertion comme l'AFPA

Associations d'aide à l'insertion comme Emmaüs, ATD Quart Monde, la Croix-Rouge...

Établissements et services d'aide par le travail (ESAT)

Centres pénitentiaires, dans les Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP)

Suite de parcours : Possibilité de poursuite vers un BAC+3 en insertion et accompagnement social (Licence pro mention intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle)

## Handicap et Accessibilité

Si vous avez des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez nous contacter au préalable afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter l'action de formation.

## Contacts

① 02 62 666 756 - [contact@axe-ressource-conseil.com](mailto:contact@axe-ressource-conseil.com)